

# bonjour!

Paraît 6 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et les habitants d'Yverdon-les-Bains!

août 2014

n° 68

## Réduisez votre empreinte CO<sub>2</sub> et touchez la prime communale!

Dès maintenant, vous pouvez participer activement au programme de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> initié par la Municipalité et bénéficier d'une prime d'au moins 800 francs. Comment? Tout simplement en rénovant votre ancienne installation de chauffage!

Dans sa politique climatique et énergétique communale, la Municipalité s'est fixée un objectif ambitieux: réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub> en ville d'Yverdon-les-Bains. Comme preuve de son engagement, la Municipalité lance un vaste programme d'assainissement des installations de chauffage au mazout et au gaz naturel, principales émettrices de CO<sub>2</sub> - gaz à effet de serre des plus répandus - en introduisant une incitation financière à la rénovation.

### Priorité aux installations au mazout

En raison des propriétés physiques du combustible qu'elle utilise, une installation de chauffage au mazout - même neuve - produit au minimum 25% de plus de CO<sub>2</sub> qu'une installation au gaz naturel, ajoutant à cela d'autres émissions polluantes. Dans le cas d'une installation plus ancienne, souvent surdimensionnée, ce désavantage environnemental est augmenté par un mauvais rendement, qui engendre par ailleurs des coûts d'énergie additionnels et du trafic routier supplémentaire en ville lors du remplissage des citernes. Pour toutes ces raisons, le remplacement des anciennes installations de chauffage au mazout par des installations neuves au gaz naturel représente la priorité numéro 1 de ce programme d'encouragement, dont les propriétaires pourront rapidement profiter à condition d'être proches du réseau de gaz.

### Faites votre «check-up chauffage» et demandez la prime en quelques clics

Vous avez une ancienne installation de chauffage et vous souhaitez bénéficier de ce programme? Rien de plus simple, quelques clics de souris suffisent. Rendez-vous sur le site [www.check-up-chauffage.ch](http://www.check-up-chauffage.ch) où vous pourrez effectuer votre check-up et laisser vos coordonnées, tout ceci en moins de 2 minutes. Après l'envoi de votre message, le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains vous recontactera rapidement pour vous indiquer la marche à suivre pour obtenir la prime. Mais dépêchez-vous: le nombre de primes à allouer étant limité, celles-ci seront accordées selon le principe du premier arrivé, premier servi!

Plus d'informations sur [www.sey.ch](http://www.sey.ch), rubrique «Subventions», ou en envoyant un message à [se@ylb.ch](mailto:se@ylb.ch).

**CHECK-UP-CHAUFFAGE.CH**  
Chauffez futé et économisez!

## Edito

La situation relativement saine des finances communales montre que, malgré les difficultés que peut rencontrer une collectivité publique pour équilibrer ses comptes, le défi n'est pas impossible à relever. Les Autorités mettent tout en œuvre pour parvenir à répondre aux besoins de la population ou, plutôt, des populations qui composent la jolie mosaïque de notre ville, tout en restant très vigilantes, afin de ne pas creuser le déficit.

Vigilance, c'est bien le mot qui convient. Car, au vu de la situation économique très favorable, de la croissance de la population et des emplois, et donc des rentrées fiscales, il serait tentant de délier les cordons de la bourse, d'anticiper des investissements certes nécessaires, mais peut-être pas indispensables, ou de faire preuve de moins de rigueur dans la gestion du ménage courant. D'autant plus que les besoins sont là, que ce soit pour des infrastructures ou pour des prestations particulières.

Toute la difficulté réside dans l'art de bien trier, de mettre des priorités, de faire la part entre ce qui est souhaitable et ce qui est véritablement nécessaire. Les nombreux débats que nous menons, que ce soit au sein de la Municipalité ou au Conseil communal, nous rappellent que la politique n'est pas une science exacte. Il faut, pour prendre de bonnes décisions, disposer d'informations adéquates. Il faut également, et peut-être surtout, savoir anticiper. Imaginer ce que sera la ville demain, dans cinq ou dix ans, voire beaucoup plus. Car les options que nous prenons aujourd'hui développeront leurs effets dans le long terme.

La ville a des atouts, des ressources, des ambitions. Et nous souhaitons naturellement que, quoi qu'il arrive, elle reste économiquement attractive, socialement équilibrée, et que la qualité de vie dont nous profitons aujourd'hui demeure la même dans le futur. Mais la ville change, elle n'est plus ce qu'elle était il y a encore vingt ou trente ans, époque à laquelle il était difficile, voire impossible d'imaginer ce qu'elle est devenue en réalité. Nous devons par conséquent travailler dans l'incertitude, en essayant de commettre le moins d'erreurs possibles, de minimiser les risques, afin de ne pas hypothéquer l'avenir et celui des générations qui nous succéderont.

La Municipalité et les services de l'administration mettent tout en œuvre afin de satisfaire les besoins des habitants d'aujourd'hui tout en pensant à ceux de demain, qui auront également le droit de vivre dans un environnement préservé.

*Daniel von Siebenthal*  
Syndic

## Dans ce numéro :

Infos chantiers et travaux page 3

Triathlon page 4

Manifestations culturelles page 5

Vacances d'octobre: que faire? page 7

Déchêts encombrants page 8

# Citernes enterrées : assainissement obligatoire au plus tard au 31 décembre 2014

## Qui est concerné par l'assainissement ?

Dans le but de prévenir des pollutions de l'eau et de l'environnement, les propriétaires de réservoirs enterrés à simple paroi et à double parois - sans détecteurs de fuites - servant au stockage de mazout ou de tout autre produit pouvant polluer les eaux, ont jusqu'au 31 décembre 2014 pour assainir ou mettre hors service leur installation, conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1998 et de son ordonnance d'application du 28 octobre 1998.

Tous les frais inhérents à l'assainissement ou à la mise hors service de ces types de citernes sont à la charge du propriétaire. En cas de fuite entraînant une pollution, l'assainissement du réservoir et tous les travaux de dépollution du site ou de remise en état du milieu naturel sont également à la charge du

propriétaire. A noter que toute personne à l'origine d'une pollution ou d'un dommage aux eaux est passible d'une amende administrative d'un montant pouvant aller jusqu'à CHF 60'000.-.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les entreprises de livraison de combustibles ou de carburants ont l'interdiction de livrer des produits pouvant polluer les eaux dans les réservoirs enterrés à simple paroi ou dépourvus de système de détection de fuites.

En outre, les entreprises de livraison, ainsi que les entreprises spécialisées effectuant les contrôles des installations d'entreposage et des appareillages de détection des fuites, ont le devoir d'informer les autorités lorsqu'une installation est non conforme et qu'elle présente un risque pour l'environnement, en particulier pour l'eau.

Dès lors, les installations qui n'auront pas été assainies, conformément aux prescriptions de la Loi fédérale sur la protection des eaux, au terme du délai échéant le 31 décembre 2014, ne pourront plus être utilisées et devront définitivement être mises hors service.

**Afin de réaliser les modifications nécessaires, le propriétaire de l'installation doit faire appel à une entreprise spécialisée agréée en assainissement de citernes (liste consultable sur le site de l'association pour la protection des eaux et la sécurité des citernes CITEC Suisse - [www.citec-suisse.ch](http://www.citec-suisse.ch)).**

## De la graine à l'assiette, Yverdon se met à table!

Le festival «De la graine à l'assiette» continue!

Un dernier atelier, un concours et une fête sur la place Pestalozzi permettront aux habitants d'Yverdon-les-Bains de cuisiner, de goûter et de découvrir les produits de la région.

**Cuisiner les saveurs d'antan**  
Samedi 6 septembre: 9h-13h  
ou 16h-20h, repas compris



Collège Pestalozzi, Yverdon-les-Bains

Chips de panais, gnocchi de patates violettes, mousseline de rutabagas...  
Si vous souhaitez apprendre à cuisiner les légumes d'autrefois et participer ainsi à la sauvegarde des espèces oubliées, cet atelier est pour vous!

**Concours L'assiette du chef**  
Délai d'inscription: 19 septembre  
Jury: 27 septembre

Soyez chef-fe d'un jour en proposant un plat constitué à 80% de produits locaux et de saison et gagnez le premier prix: un repas à La Table de Mary (Cheseaux-Noréaz)

**Grande fête «De la graine à l'assiette»**  
Samedi 27 septembre de 10h à 17h  
Place Pestalozzi, Yverdon-les-Bains

Venez découvrir la richesse des graines et des plantons, les saveurs de certaines variétés oubliées, la finesse des tapas du terroir et des vins de la région, les odeurs variées des fruits et légumes de saison.

Tous les détails et inscriptions sur: [www.yverdon.ch/graine-assiette](http://www.yverdon.ch/graine-assiette)

## L'Hôtel de Ville accueille le bureau des naturalisations

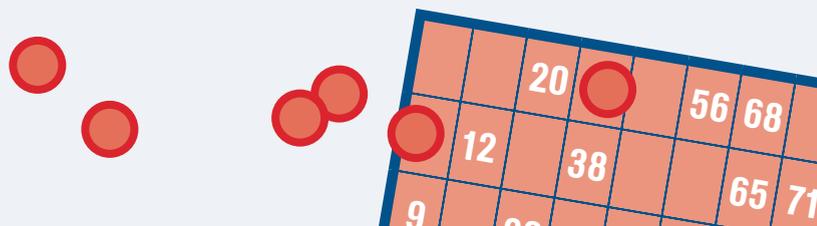
Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le bureau des naturalisations sera localisé dans l'Hôtel de Ville (place Pestalozzi 2). L'accueil du public sera assuré à côté du guichet de la réception principale du bâtiment, au 1<sup>er</sup> étage, pendant les heures d'ouverture, soit de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le bureau des naturalisations au 024 423 66 93.

## La saison des lotos reprend!

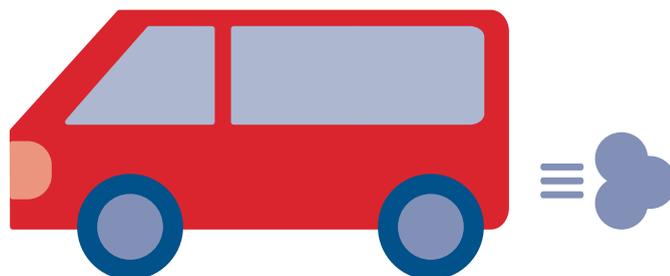
Dès le mois prochain, La Marive accueille ses premiers lotos. Voici le programme du mois de septembre:

- 6 sept.: Société des pêcheurs amateurs du haut-lac l'Ecaille
- 12 sept.: Club Sportif des Cheminots d'Yverdon-les-Bains
- 13 sept.: Club de Marche
- 14 sept.: Association des émigrés Italiens - AEI87
- 19 sept.: Männerchor Harmonie

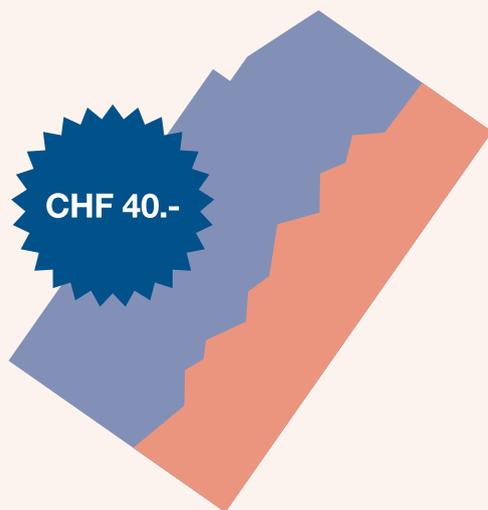


## Mobility Carsharing: nouveau véhicule et nouvel emplacement

Depuis août 2014, un véhicule de type «Transport» complète l'offre Mobility au parking de la gare. Il s'agit d'un bus permettant de transporter du matériel. De plus, un nouvel emplacement a été créé à la place Bel-Air, dans la cour des services Jeunesse et Cohésion sociale et Culture (Neuchâtel 2-4). Il accueille un véhicule de type «Budget».



## Les cartes CFF disponibles en ligne



Depuis le mois de juillet dernier, les cartes journalières CFF proposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, au prix de CHF 40.- l'unité, sont disponibles sur le site Internet de la commune à l'adresse [www.yverdon.ch/cartesCFF](http://www.yverdon.ch/cartesCFF). Désormais, vous pouvez commander et payer votre carte en quelques clics seulement, et la recevoir par courrier quelques jours après ! Il est possible d'acheter jusqu'à 4 cartes par date et 6 par transaction, pour le mois en cours et les deux suivants uniquement.

Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion Internet, l'achat des cartes CFF est toujours possible par l'intermédiaire de la réception de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les personnes intéressées sont priées de passer au guichet pendant les heures d'ouverture

et de s'acquitter directement de leur(s) carte(s). Les réservations par téléphone ou par courriel ne sont dorénavant plus possibles.

Nous rappelons que les cartes CFF sont prioritairement proposées aux habitants d'Yverdon-les-Bains, Gressy et Sermuz. La vente aux personnes externes est également possible, mais uniquement 7 jours avant l'échéance de la carte et ce uniquement en passant par la réception de l'Hôtel de Ville. Pour rappel, les cartes journalières CFF permettent de voyager à volonté, le jour de leur validité, en 2<sup>e</sup> classe sur tous les trajets de l'abonnement général CFF.

Le Greffe municipal se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information au 024 423 61 11 ou par courriel : [cartescff@yverdon-les-bains.ch](mailto:cartescff@yverdon-les-bains.ch).

## Patrimoine et infrastructures Flash sur l'avancement des chantiers

**Le Service Urbanisme et Bâtiments gère en ce moment plusieurs chantiers d'importance sur le patrimoine bâti et certaines infrastructures de la ville. Le point sur les travaux.**

### Hôtel de Ville

Les travaux de restauration de la pierre naturelle des façades ainsi que la réfection des crépis avancent bon train, selon le planning prévu initialement. En revanche, les travaux de toiture, tributaires des conditions météorologiques plutôt défavorables depuis le début du chantier, ont pris un peu de retard. En effet, la toiture devant être bâchée en cas de menace de pluie, l'entreprise mandatée a été régulièrement interrompue dans sa tâche et n'a pu œuvrer par mauvais temps. Le chantier devrait toutefois être terminé pour la fin de cette année et la dépose des échafaudages est prévue pour décembre 2014.

### Temple Pestalozzi

Le traitement de la mérule par injections est en phase d'achèvement. Le remplacement de l'ensemble des pièces de bois contaminées, soit une cinquantaine de pièces comprenant des solives, chevrons, pannes, etc., pour environ 15 m<sup>3</sup> de bois scié, touche également à sa fin. Le remplacement des crépis en maçonnerie et la consolidation autour des pièces de bois évoluent en parallèle de l'avancement de la charpente. Les travaux de finition des planchers, plâtrerie et peinture débuteront après les vacances estivales. L'achèvement de l'assainissement reste prévu pour la fin de cette année, conformément au planning initial.

### Camping Yverdon-Plage

Le début des vacances estivales a coïncidé avec la fin du chantier du bloc sanitaire et de sa mise en service. Depuis le 28 juin, les campeurs ont délaissé sans regret les anciens WC pour bénéficier des nouvelles installations dans des locaux spacieux et entièrement équipés. A la fin de la saison, l'ancien bloc sera démoli, à l'exception de la toiture qui servira d'abri pour une zone pique-nique. L'aménagement de la placette centrale est terminé. Le revêtement de surface a été mis en place et, pour égayer cet espace, les pieds des arbres ont été semencés d'un mélange de graines à fleurs. Le mois de juillet a marqué la fin du réaménagement du Camping. Cet automne, il est prévu de planter plus généreusement

la berge du Buron, afin de créer une zone favorable à la biodiversité. Dans cet espace, un entretien dit « extensif » sera prodigué. Les interventions de fauches seront réduites au minimum et l'entretien s'opérera sans apport d'engrais ni d'eau. L'automne sera consacré à la pose d'une nouvelle passerelle à l'embouchure du Buron et à l'aménagement d'une promenade au bord du lac.

### Parc du Castrum

Les travaux d'aménagement du parc ont débuté au mois d'avril passé. Le terrassement et la mise en forme du terrain sont terminés. La pose d'une barrière en fond de parcelle marque la limite entre le parc et la propriété voisine. Une prairie sèche a également été semée.

La mise en place des revêtements en béton s'est faite durant l'été, pour réaliser le chemin traversant le parc, la rampe d'accès à la rue du Valentin, la placette et l'évocation du mur celtique par une succession de dalles à l'image d'un passe-pied.

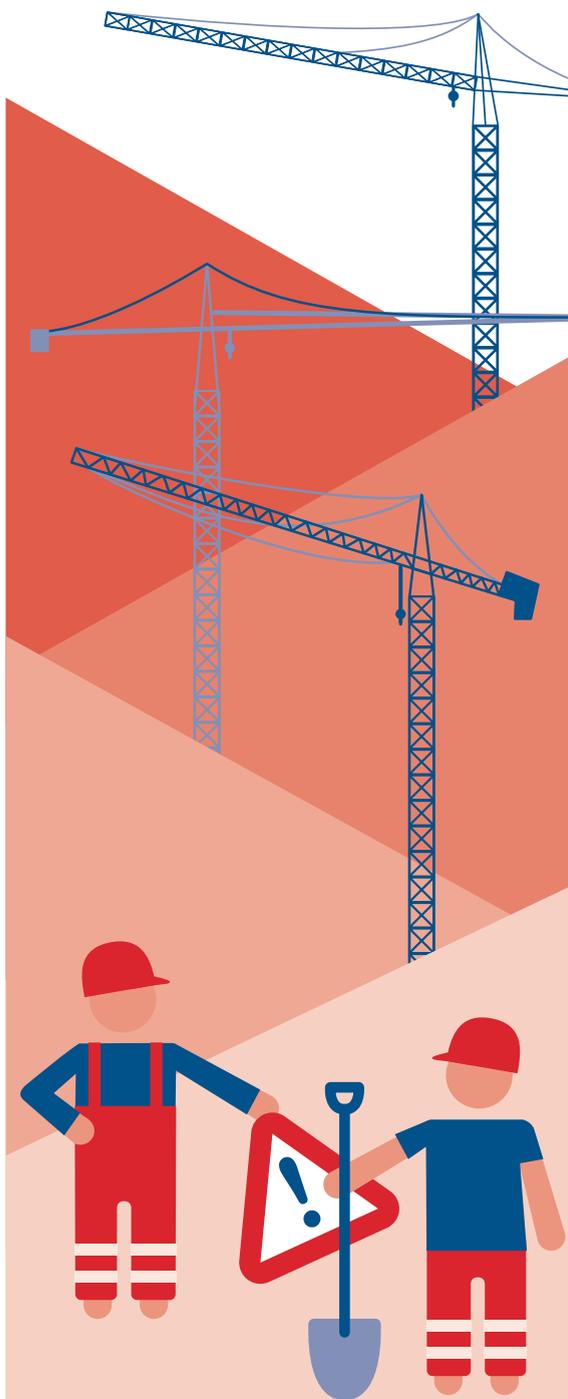
En parallèle, l'ensemble des réseaux (eau et éclairage public) ont été installés. Ils doivent encore être raccordés aux réseaux de la ville et mis en service. La placette située le long de la rue des Jordils sera équipée de mâts d'éclairage et le parc sera doté d'une fontaine d'eau potable et de deux pots d'arrosage pour l'entretien futur du parc.

### Pavillon scolaire provisoire du Collège de la Passerelle

Un pavillon scolaire provisoire de 8 salles de classe a été installé à proximité du Collège de la Passerelle, à la rue Jean-André Venel. Il sera inauguré à la rentrée d'août 2014 et accueillera ainsi ses premiers élèves.

### Chaufferie du Collège des Quatre-Marronniers

Les travaux d'assainissement des installations de production de chaleur du Collège des Quatre-Marronniers se sont déroulés de juin à août. Le bâtiment était auparavant alimenté par deux chaudières à gaz à brûleurs pulsés, qui ont été remplacées par une chaudière à gaz à condensation avec production d'eau chaude centralisée. Le boiler destiné à l'eau chaude sanitaire de la salle de gymnastique est supprimé tout comme les deux boilers électriques destinés à l'eau chaude sanitaire de l'appartement du concierge et des salles classes.



# Triathlon le dimanche 7 septembre 2014

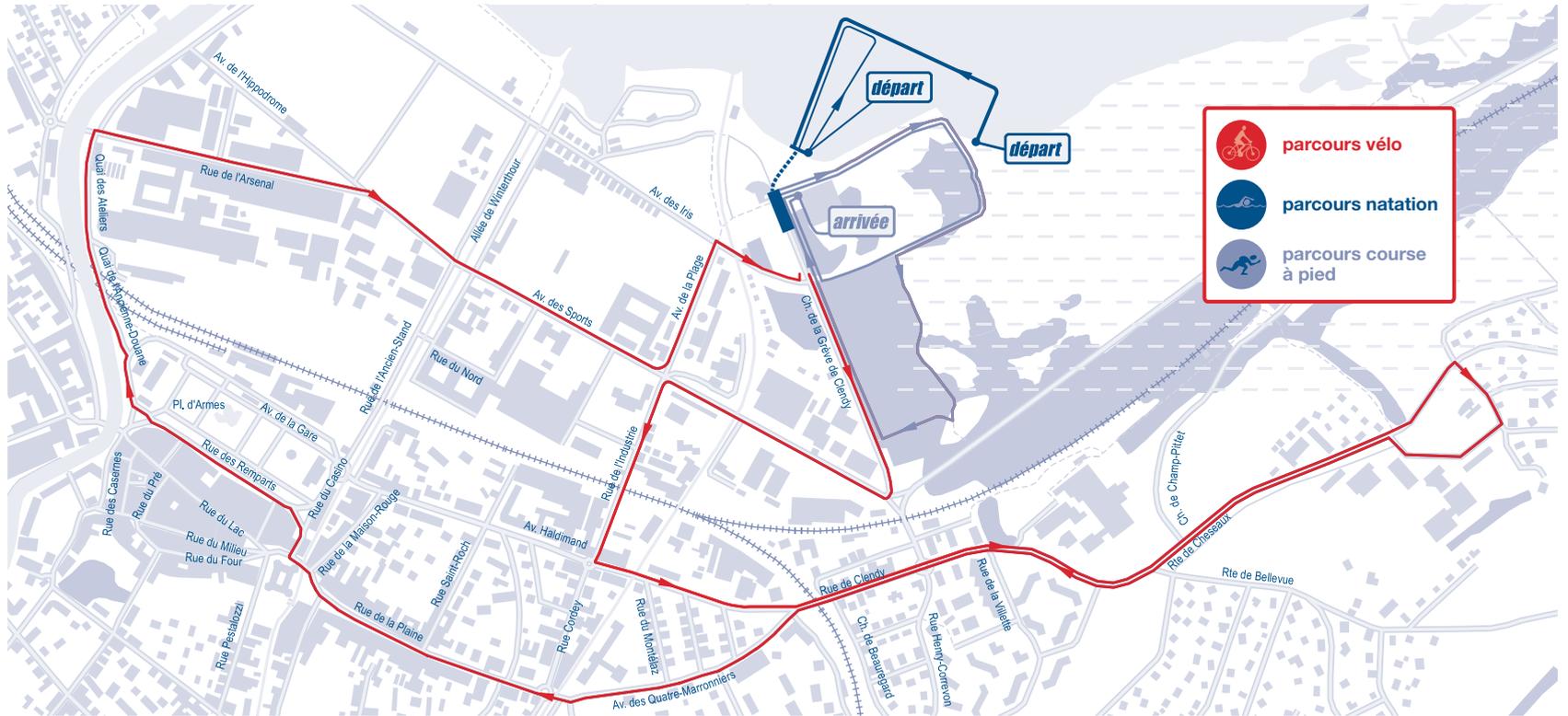
Le traditionnel Triathlon d'Yverdon-les-Bains aura lieu le dimanche 7 septembre prochain. Dès 8h50, les équipes Relais, puis les catégories Hommes, Femmes et Juniors s'élanceront à la nage, à vélo et à la course à pied sur les parcours idylliques de la Cité thermale. Aguerri ou amateur, chaque participant aura à cœur de donner le meilleur et de signer une belle performance!

Cette année, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains accueille à nouveau une étape du *Swiss Triathlon Circuit*. Dès 12h, les triathlètes hommes et femmes, professionnels ou amateurs au bénéfice d'une licence, offriront un spectacle haletant aux nombreux spectateurs. Dès 15h, la journée se terminera avec les courses des

ligues Junior, Jeunesse et Professionnelle Dames de Swiss Triathlon. L'occasion de voir les champions actuels et futurs de la discipline!

Les inscriptions pour cette 4<sup>e</sup> édition sont toujours possibles via le site Internet de la manifestation ou sur [www.datasport.com](http://www.datasport.com). Les enfants dès 10 ans sont acceptés, et il n'y a pas de limite d'âge! Vous trouverez sous [www.tri.yverdon.ch](http://www.tri.yverdon.ch) toutes les informations sur la compétition.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux le 7 septembre prochain à la plage municipale, comme participant ou spectateur.



## Parcours 2014 et restrictions de circulation

Le parcours vélo sillonnant les rues de la Cité thermale, il faudra compter avec quelques perturbations de circulation en ville le dimanche 7 septembre 2014. Des fermetures-éclair permettront aux habitants de Sous-Bois, Clendy, Beauregard, Villette et des Châtaigniers à Cheseaux-Noréaz de circuler sur des itinéraires bis. Le Comité d'organisation remercie la population de se conformer aux signalisations mises en place, et de sa compréhension face à ces limitations de circulation.

### Rues fermées de 8h à 17h

Ch. de la Grève de Clendy  
Av. des Sports  
Rue de l'Industrie  
Av. Haldimand (partiellement)  
Rue de Clendy  
Rte de Cheseaux

Ch. du Collège  
(voie de circulation montante)  
Rte du Gymnase  
Av. des Quatre-Marronniers  
Rue de la Plaine  
Rue du Casino (partiellement)  
Rue des Remparts

Quai de l'Ancienne-Douane  
Rue des Ateliers (accès possible au P+R CFF par giratoire des Cygnes)  
Rue de l'Arsenal  
Av. de la Plage  
Av. des Iris (partiellement)

## Appel à bénévoles

Le comité d'organisation recherche encore des bénévoles pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Si vous souhaitez donner un coup de main, notamment pour assurer la sécurité des parcours, nous vous remercions de vous inscrire sur le site [www.tri.yverdon.ch](http://www.tri.yverdon.ch) ou contacter le Service des sports au 024 423 60 88.

# Courir pour garder la forme!

Depuis cet été, Yverdon-les-Bains propose une nouvelle activité sportive basée sur la course à pied. Découvrez le programme *Je Cours Pour Ma Forme*, et donnez rendez-vous chaque semaine à votre santé en toute convivialité!

## Pour qui?

Homme, femme, jeune, adulte, senior, non sportif ou débutant en course à pied... tout le monde est bienvenu! Deux niveaux de groupes sont mis en place selon votre condition physique.

## A quel rythme?

Le programme se déroule au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une est encadrée par un animateur. Il vous remet chaque semaine le contenu des deux autres séances, adapté à votre forme et votre niveau.

Le programme s'organise en sessions de 12 semaines.

## Quels objectifs?

Santé et convivialité avant tout! L'unique objectif chiffré est la distance parcourue par le participant à la fin de la session. Par exemple, à la fin du premier

niveau vous serez capable de courir 5 km sans vous arrêter. Pour le 2<sup>e</sup> niveau, l'objectif est de 10 km. Vous relèverez ce défi à l'occasion de la dernière séance, moment de partage où vous sera remis un diplôme.

## Les avantages?

- Pas besoin d'être sportif ou de savoir courir
- Le programme débute au niveau 0
- Vous profitez d'une dynamique de groupe
- On apprend à s'échauffer, s'étirer, s'alimenter
- Un carnet Forme & Santé vous permet de suivre vos progrès
- Vous bénéficiez des conseils d'un coach
- Pas d'esprit de compétition

## Quand?

Les prochaines sessions débiteront à partir du 20 septembre à Yverdon-les-Bains. Infos et inscriptions sur [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com)

# Nouvelles saisons théâtrales

## au Théâtre Benno Besson...

Le Théâtre Benno Besson (TBB) propose une nouvelle saison remplie de belles découvertes. Un choix varié pour un public curieux et exigeant: théâtre, musique, humour, danse, jeune public et propositions artistiques viendront ponctuer cette saison 2014-2015!

Des spectacles confirmés, mais aussi des premières, permettront au TBB de jouer un rôle important en Suisse et à l'étranger. La compagnie Un air de rien prend ses quartiers au TBB et présentera en avril 2015, avec un regard brillant et décalé, sa nouvelle création «Farniente», une immersion dans notre temps libre et les manières dont nous l'occupons. A noter également la création de «Motus Anima» avec la compagnie Tango Ostinato ou «D'Acier» mis en scène par Robert Sandoz.

Quelques compagnies et spectacles sont à mettre en exergue tant leur travail et démarche sont forts: «Hotel Paradiso» par une troupe venue de Berlin, «La Lettre» de Paolo Nanni, un artiste unique qui propose un spectacle dont le succès s'est répandu sur les scènes du monde entier, ou encore «Colorature», une pièce tendre sur l'art d'être bienfaitrice et de chanter comme un pied.

La musique classique sera également présente avec des grands rendez-vous à ne pas manquer: La Sinfonietta de Lausanne accompagnée par l'Ensemble vocal également de Lausanne, le renommé Belcea Quartet ou encore Reinhold Friedrich, trompettiste de renommée internationale.

Une troisième édition de la Fête de la Danse, en mai 2015, clôturera une saison de plus de 35 spectacles, dont le retour des fameux «Midi, Théâtre!».

Tous les détails sur [www.theatrebennobesson.ch](http://www.theatrebennobesson.ch)

## ... et à l'Echandole

L'Echandole est l'endroit idéal pour les amateurs de découvertes. Que ce soit en musique, en théâtre, en danse, ou en improvisation, et quel que soit votre âge, de 3 à 103 ans, vous y trouverez de quoi satisfaire votre curiosité à des prix abordables.

Un musicien chinois virtuose de guimbarde, un dompteur de sons d'animaux, des histoires en papier, un match de foot mythique, les habitants d'un quartier qui se mettent en scène, un festival d'improvisation sont autant d'invitations au rire, au rêve, à la rencontre ou au questionnement.

Vous trouverez toutes les informations au sujet des spectacles sur le site Internet de l'Echandole: [www.echandole.ch](http://www.echandole.ch). Les places se réservent par téléphone ou sur Internet et, à partir de six spectacles, le tarif abonnement s'applique.

Une brochure consacrée spécialement aux spectacles pour enfants (3-12 ans) et une autre pour les jeunes (15-25 ans) sont disponibles dans les théâtres et les offices du tourisme de la région. Les jeunes en formation professionnelle, au gymnase, à l'OPTI ou en apprentissage peuvent assister à tous les spectacles et concerts pour CHF 8.- seulement grâce au PassCulture. Celui-ci s'obtient gratuitement à la billetterie du Théâtre Benno Besson sur présentation de la carte d'étudiant-e ou d'apprenti-e.

Soyez les bienvenu-e-s à L'Echandole! Bons spectacles, bons concerts et belles découvertes!



# 250 ans du Musée d'Yverdon et région

## Programme automnal

Dans le cadre de son exposition *250 objets pour un 250<sup>e</sup>*, le Musée vous propose un riche programme de conférences, de visites guidées et d'animations.

### Samedis 30 août et 27 septembre

18h, prix d'entrée au Musée:

**Visite guidée improvisée** par les comédiens yverdonnois de la Compagnie du Cachot.

### Judi 4 septembre

19h30, Château, Aula Magna, entrée libre:

**Le patrimoine culturel immatériel: La diversité d'un inventaire à la Prévert**, conférence d'Ariane Devanthéry, historienne de la culture, responsable du recensement du patrimoine culturel immatériel vaudois.

### Samedis 6 septembre et 4 octobre

17h, prix d'entrée au Musée:

**Visite commentée** de l'exposition par Patricia Brand, historienne et collaboratrice du Musée.

### Samedi 13 septembre

Programme en préparation:

**Projection de films** autour du XVIII<sup>e</sup> siècle, Château, Aula Magna.

### Mercredi 1<sup>er</sup> octobre

15h, Château, salles du Musée, entrée libre:

**Contes** pour le jeune public (4 à 7 ans) par les conteuses de L'Oreille qui parle. La conterie sera suivie d'un goûter.

### Judi 2 octobre

19h30, Château, salle Léon Michaud, entrée libre:

**Une aventure aux résultats inattendus: Les sites palafittiques font le tour du monde**, conférence de Cynthia Dunning, archéologue.

Autres informations:

[www.musee-yverdon-region.ch](http://www.musee-yverdon-region.ch) ou 024 425 93 10

A la Bibliothèque publique, été rime avec nouveautés, convivialité et festivités!

## De nouveaux espaces à s'approprier à la bibliothèque

Nouveaux espaces, nouveau logo, nouvelle signalétique pour une bibliothèque soucieuse de répondre aux besoins et envies de ses usagers. Au rez-de-chaussée, un Espace convivial avec Wi-Fi et café favorise les échanges tout en offrant un cadre agréable pour lire la presse. Les jeunes peuvent maintenant profiter d'un Espace jeunesse agrandi et lumineux au premier étage.

Ces aménagements seront inaugurés le dernier week-end d'août. Rendez-vous donc à la bibliothèque le 29 août dès 18h pour une partie officielle suivie de «Dessin BD et musique en direct» avec Mara et Alexis Gfeller. Au programme du samedi 30 août, «Les batailles du livre: café-conférence avec François Vallotton» à 10h30 à la bibliothèque et un atelier BD en plein air animé par Marie-Aurore Conscience de 13h30 à 16h30 devant la bibliothèque, à côté de la micro-bibliothèque et du bar à sirops du Conseil des Jeunes.

## Jeux du Castrum

**Les 21, 22 et 23 août, le festival des arts de la rue fera à nouveau rêver le centre-ville!**

Autour d'un tout nouveau Bar du festival sur la place Pestalozzi, compagnies suisses et internationales vous emmèneront dans leurs mondes extraordinaires, où l'on danse dans les branches, on chevauche des instruments de musique pétaradants, les pianos volent et les contes se dessinent dans le sable...

Vous apprendrez comment une chaussette peut sauver une vie, avec Dahlia Production, et entendrez les bruits de la ville se transformer en musique avec Urbaphonix. Les artistes d'origine yverdonnoise ne seront pas en reste et vous feront voyager en jazz et claquettes, avec la compagnie de Laurent Bortolotti. Ils sauront même faire chanter les rats! En effet, en première mondiale, la compagnie Cantamisù présentera, dans la cour du château, un concert-opéra inspiré d'une nouvelle fantastique de Jules Verne, sur un livret de Thierry Romanens et une musique de Robert Clerc.

Enfin, la compagnie Karnavires vous invitera à vous déplacer aux Rives du Lac pour une célébration baroque où acteurs, machineries infernales, marionnettes mécaniques, feux et pyrotechnie clôtureront ensemble et en beauté cette édition 2014 du festival.

Retrouvez toutes les informations et le programme sur [www.jeuxducastrum.ch](http://www.jeuxducastrum.ch)

# Accueil enfants à l'Espace Traits d'Union

Pendant les périodes scolaires, un accueil pour enfants de 1 à 5 ans est organisé à l'Espace Traits d'Union (rue du Collège 4) en marge des cours de langue donnés par Caritas Vaud, Lire et Ecrire et les animations d'Appartenances, les mardis, mercredis et vendredis matins. Cela permet aux parents de faire garder leurs enfants gratuitement sur place. Ces matins-là, Joanne Müller accueille en moyenne 6 enfants. Rencontre.

## Mme Müller, qui peut bénéficier de l'accueil enfants ?

Les parents migrants ayant des enfants en bas âge, qui désirent suivre un cours de français ou un cours d'écriture.

## Comment se déroulent les matinées avec les enfants ?

J'accueille les enfants avec leurs parents 15 minutes avant le début des cours afin d'avoir un contact et faciliter la séparation avec l'enfant. Il est important pour un parent de voir son enfant bien accueilli et en sécurité. Il sera ensuite plus à même de se concentrer durant les cours. Puis nous avons plusieurs activités de jeux et d'occupation durant lesquelles l'enfant développe ses capacités d'évolution en groupe, et bien sûr son niveau de français. Au fil des semaines, je remarque avec un immense plaisir l'évolution des enfants : séparation plus facile avec ses parents, confiance accrue dans la relation avec les autres enfants, premiers mots en français. Ces réussites donnent du sens à ce que je fais. C'est très gratifiant !

## Combien d'enfants avez-vous accueillis en 2013 ?

Nous avons accueillis plus de 400 enfants.

## Quelles sont vos compétences spécifiques liées à ce travail ?

La gestion de l'accueil enfants requiert des connaissances sur les offres d'intégration et une ouverture sur les questions de migration, et bien sûr de l'empathie envers celles et ceux qui doivent apprendre à vivre dans une société différente. Voir régulièrement ces parents crée un lien qui mène à une relation de confiance. Parfois, on me pose des questions ou me demande des conseils sur la société suisse. Notre environnement social, médical ou scolaire peut être compliqué pour quelqu'un qui n'est pas né ici !

## Quel bilan tirez-vous de cet accueil enfants ?

A titre personnel, c'est très positif. Nous apportons ainsi aux parents une meilleure compréhension des réseaux sociaux d'Yverdon-les-Bains, et aux enfants un lieu de socialisation et de familiarisation avec le français. Les parents ont également la possibilité d'échanger avec une professionnelle autour de leur enfant et être accompagnés dans la séparation parents-enfant. J'espère que les nombreux bénéficiaires de cette prestation la jugent tout aussi positivement !

**Pour bénéficier de l'accueil pour enfants, il est nécessaire de s'inscrire auprès des associations ci-dessous, dès la reprise des cours à la rentrée du mois d'août :**

**Caritas Vaud :** 024 425 32 48, permanence les mardis de 14h à 17h

**Lire et Ecrire :** 024 425 32 22, les matins du lundi au jeudi

**Appartenances :** 024 425 06 65, les matins du lundi au mercredi

**Pour tout renseignement complémentaire :** Katja Blanc, Pôle Intégration 024 423 69 44



## Premier CD du studio d'enregistrement des jeunes d'Yverdon

Le studio d'enregistrement des jeunes d'Yverdon-les-Bains, situé aux Moulins 4 (sous la ludothèque), accueille tous les mercredis de 14h à 18h et les samedis sur rendez-vous, des jeunes de 11 à 25 ans de la région qui souhaitent enregistrer leur voix, un instrument, un texte ou créer un morceau de musique... Ils sont accueillis par un ingénieur du son et un animateur socioculturel qui leur permettent d'acquérir des compétences tant dans la création de textes que dans le perfectionnement de leurs talents de chanteur ou de musicien.

Le studio est aussi un lieu de rencontres qui favorise les échanges entre jeunes. C'est ainsi qu'est né le projet de faire une compilation sur CD de plusieurs morceaux de 13 jeunes engagés dans cette démarche. Le groupe s'est préparé pendant plus d'une année en travaillant sur leurs morceaux, en créant avec l'aide des professionnels autant les textes que les parties instrumentales, en s'exerçant à poser leur voix dans le tempo et à s'accorder à la musique. Au terme de ce travail, le groupe s'est produit avec succès sur une scène de la Fête de la musique le 21 juin dernier, date qui coïncidait avec la sortie de leur CD.

Grâce à la diversité culturelle des différents participants, ce projet, appelé « Compile Studio Jeunes », propose une grande richesse, tant dans les styles (rap, rock, techno, zouk, percussions, R'n'B...) que dans les langues d'expression (wolof, portugais, français, anglais).

Le CD « Compile Studio Jeunes » de 19 titres est en vente pour la somme de CHF 15.- au secrétariat du Service Jeunesse et Cohésion sociale (rue de Neuchâtel 2), chez « Transfert Music » (rue du Casino 4) et chez Stigmat-Records (rue du Collège 2).

## En direct des quartiers

### Fête du quartier des Cygnes Samedi 13 septembre

La Société de développement du quartier des Cygnes organise la traditionnelle fête du quartier le samedi 13 septembre, dans le parc entre l'école des Prés-du-Lac et le Kiosque situé dans la même rue. Voici le programme :

12h à 15h30 :	jeux pour les enfants
13h et 15h :	animation musicale avec des élèves du Conservatoire
16h :	piñata
17h15 :	école de cirque Arc-en-Ciel d'Yverdon
dès 19h30 :	concert du groupe Back to Soul

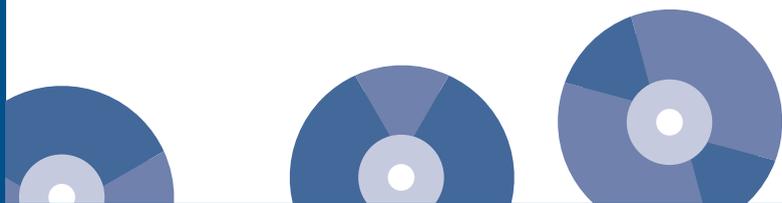
La Société de développement du quartier vous attend nombreux et se réjouit de vous accueillir.

### Les Moulins

La démarche « Quartiers Solidaires » démarrée le 1<sup>er</sup> avril 2014 se met en place. Elle s'adresse à tous les habitants et usagers du quartier s'étendant du canal de la Thièle au canal Oriental ainsi que du viaduc autoroutier à la rue du Midi.

Jusqu'à présent, trois séances publiques ont été organisées dans les locaux de la Société de cynologie, réunissant une vingtaine de personnes. Les discussions ont permis de préparer des entretiens qui aideront à mieux comprendre les représentations du quartier de chacun. Ces entretiens se dérouleront prochainement avec toute personne désireuse de parler du quartier. En cas d'intérêt, vous pouvez contacter M. Raphaël Voélin (078 612 88 49) qui pilote cette démarche.

Les résultats de ces entretiens seront présentés en janvier 2014 lors d'une assemblée publique en présence de représentants des autorités communales.



# Activités automnales pour les enfants et les jeunes

À l'instar des années précédentes, le Service Jeunesse et Cohésion sociale propose plusieurs animations durant les vacances scolaires d'automne.

## Passeport-Vacances 2014: 300 activités pour les 8-16 ans

Du 13 au 25 octobre 2014, les jeunes pourront composer leur programme parmi 300 propositions réparties sur les deux semaines des vacances: activités artistiques, ludiques, sportives, autour des animaux et de la nature ou encore des visites pour découvrir des métiers, des entreprises... Chacun et chacune pourra y trouver de quoi satisfaire sa curiosité.

**La vente des Passeports-Vacances aura lieu le vendredi 5 septembre de 13h à 19h et le samedi 6 septembre de 11h à 17h dans le hall de la Migros en Chamard ainsi que dans le hall de la Migros à la rue de Neuchâtel 3 à Yverdon-les-Bains.**

Au niveau prix, le Passeport-Vacances coûte CHF 60.- pour le premier enfant et CHF 50.- pour les suivants (de la même famille), pour les Yverdonnois et les habitants des communes partenaires. Pour les habitants d'autres communes, le Passeport-Vacances est vendu au prix de CHF 130.- pour le premier enfant et CHF 120.- pour les suivants (de la même famille).

Pour plus de détails, veuillez consulter le site [www.yverdon-les-bains.ch/passeport-vacances](http://www.yverdon-les-bains.ch/passeport-vacances).

Le Passeport-Vacances a besoin de bénévoles pour accompagner et encadrer les groupes d'enfants durant les activités. Alors, que vous soyez étudiants, parents, grands-parents, actifs ou retraités et que vous avez bon pied-bon œil, vous êtes tous bienvenus! Nous recherchons également des chauffeurs-accompagnateurs pour nos minibus (permis D1).

Renseignements et inscriptions: Service Jeunesse et Cohésion sociale, Passeport-Vacances, Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains, 024 423 60 50/52 (répondeur), [passvac@yverdon-les-bains.ch](mailto:passvac@yverdon-les-bains.ch).

## Passeport-Ados 2014

Tu désires participer à des activités avec tes copains (centre thermal, piscine couverte, patinoire, Maison d'Ailleurs, bowling, cinéma, karting et autres) durant les vacances d'automne?

Le Passeport-Ados s'adresse à toi, si tu as entre 13 ans révolus et 16 ans.

### Combien ça coûte?

Si tu habites une commune partenaire, il coûte CHF 25.- pour le premier enfant et CHF 20.- pour les suivantes (de la même famille).

Si tu n'habites pas une commune partenaire, il coûte CHF 50.- pour le premier enfant et CHF 45.- pour les suivants (de la même famille).

### Où l'acheter?

Tu peux l'acheter à la réception du Service Jeunesse et Cohésion sociale (rue de Neuchâtel 2, 1<sup>er</sup> étage, entrée par la cour) du lundi 29 septembre au vendredi 24 octobre, jusqu'à épuisement du stock (7h30-12h/13h30-17h).

### Renseignements et inscriptions

Service Jeunesse et Cohésion sociale, Passeport-Ados, Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains, 024 423 60 28, [jecos@yverdon-les-bains.ch](mailto:jecos@yverdon-les-bains.ch).

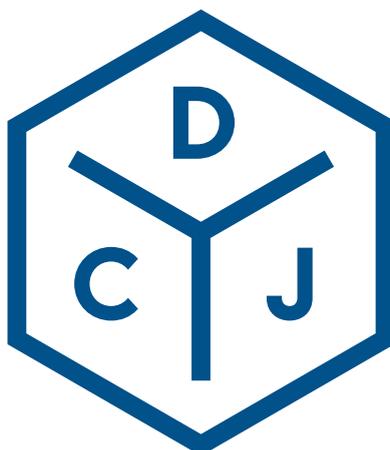


## Une nouvelle peau pour le CDJY

Le 31 mai dernier, le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) a fêté ses dix ans et profité de cet anniversaire pour présenter sa nouvelle stratégie de communication. Cette dernière s'appuie sur une nouvelle identité visuelle développée sur une charte graphique et un logo flambant neufs, fruits du travail du graphiste Colas Weber.

L'ancien logo, datant de 2008, ne correspondait plus à l'image que le Conseil a de lui-même et ne permettait pas de lier le « sérieux » et le côté « jeune ». De plus, les couleurs et les déclinaisons en goodies n'enchantaient plus. Le comité a donc pris la décision, sous l'impulsion de la responsable communication, de mandater un jeune graphiste qui accepterait de repenser les stratégies de communication et de créer une charte graphique et un logo. Quelques mois après avoir lancé l'idée, le CDJY a découvert sa nouvelle identité visuelle.

Le logo a été généré par l'idée d'un cube, représentation de ce qui est soudé. Une fois les bords éloignés, on voit apparaître le Y d'Yverdon. Le choix d'un logo épuré, facile à dessiner, déclinable sur tous les supports imaginables, est un des points centraux du travail de Colas. Par cette approche, il permet de se rapprocher



des jeunes, d'avoir une image plus claire, sans que le logo puisse prêter à confusion.

Allant de pair avec le logo, une nouvelle stratégie de communication, également proposée par Colas, s'est mise en place pendant la nuit du 31 mai. Les personnes présentes à l'anniversaire ont été invitées à prendre part à une action de « guerilla marketing ». Les membres du Conseil, vêtus de leur nouveau t-shirt, ont couvert la statue de la place Pestalozzi d'affiches colorées imprimées du slogan « Pour notre ville » et des visages de membres du Conseil. La Maison d'Ailleurs, le RR, le Check Point et l'Intemporel ont aussi eu droit à un manteau de feuilles. Cette œuvre éphémère avait pour but de changer l'image du Conseil, souvent négative, et de montrer une jeunesse engagée pour sa ville. Et le dimanche 1<sup>er</sup> juin, les membres étaient présents pour nettoyer les lieux de toutes traces de feuilles ou de scotch. La transgression, oui, mais dans les règles de l'art!

Les membres et le comité, satisfaits de leur nouvelle identité visuelle, vous donnent rendez-vous bientôt pour de nouvelles actions suivant la ligne directrice soutenue par le travail de Colas!

## Vos toilettes ne sont pas une poubelle!



Depuis l'introduction de la taxe au sac, des habitants et commerces d'Yverdon-les-Bains ont tendance à confondre leurs toilettes avec les sacs taxés utilisés dans la Cité

thermale. A cause de ces négligences, la station d'épuration communale (STEP) récolte chaque année plus de **120 tonnes de déchets** solides qui doivent être extraits avant le processus de traitement de l'eau. Ces déchets sont non seulement nuisibles pour le transport et le traitement de l'eau, mais ils risquent également d'obstruer les égouts privés.

Près de 100 objets insolites ont ainsi été répertoriés, alors qu'ils devraient normalement quitter les foyers en sacs poubelles pour gagner la déchèterie. Les principaux coupables: les serviettes hygiéniques, tampons et lingettes humides. Les chiffons de nettoyage, éliminés via les égouts par certaines entreprises de la place, figurent aussi en bonne place. Chaque semaine, plusieurs centaines de kilos de chiffons sont récoltés dans le dégrilleur, causant des dégâts de plusieurs milliers de francs par année aux installations électromécaniques, sans compter la pollution que peuvent causer les substances éventuellement fixées dans ces matériaux.

Pour les produits cosmétiques et d'hygiène, telles que les lingettes humides, la plupart des fabricants indiquent qu'ils peuvent être éliminés dans les WC et sont « biodégradables » ou « rinçables ». Malheureusement, ces arguments marketing rendent ces produits « friendly » et incitent les consommateurs

à les éliminer par les toilettes. Ces serviettes sont imbibées de produits difficilement dégradables, et contiennent des micropolluants très néfastes pour l'environnement. Pour ces raisons, les serviettes humides et les ouates de démaquillage doivent aussi être jetées à la poubelle.

Un autre ennemi de l'épuration: le coton-tige. Sur la plupart des emballages de ce produit, il est indiqué de le jeter à la poubelle, car les tiges sont très difficiles à extraire. Ils peuvent ainsi passer à travers la STEP et terminer dans le lac, où ils mettront entre 400 et 1'000 ans à se dégrader.

Le système d'épuration des eaux est une infrastructure qui apporte hygiène et confort et contribue à la sauvegarde de l'environnement. Depuis 1957, date de la mise en service de la STEP, il permet aux eaux usées de transiter à travers plusieurs kilomètres de collecteurs et de pompes de relevage, avant d'arriver à la station d'épuration puis, une fois traitées, de se déverser directement dans le lac. Il faut donc impérativement respecter les consignes en la matière et le règlement communal sur les égouts. Ainsi, vous faites preuve de conscience environnementale et contribuez à rendre les rives du lac encore plus propres. Pour lutter contre l'évacuation « sauvage » de déchets via les eaux usées, le Service des travaux et de l'environnement lancera une campagne de contrôle auprès des artisans et entreprises dans les secteurs les plus sensibles.

Le Service Travaux et Environnement

## Que faire de ses déchets ménagers encombrants ?

La population d'Yverdon-les-Bains dispose de deux solutions pour évacuer ses déchets ménagers encombrants. Elle peut soit les amener directement à la déchèterie communale, soit faire appel au Service des travaux et de l'environnement (STE). Dans ce deuxième cas, il est indispensable de prendre rendez-vous au 024 423 63 69 environ 10 jours avant la date souhaitée pour l'évacuation.

La veille au soir du passage de la voirie et pour autant que le rendez-vous ait été pris, il convient de déposer ses objets encombrants devant chez soi, sur la voie publique. Ceux-ci seront évacués le lendemain matin par les équipes du STE.

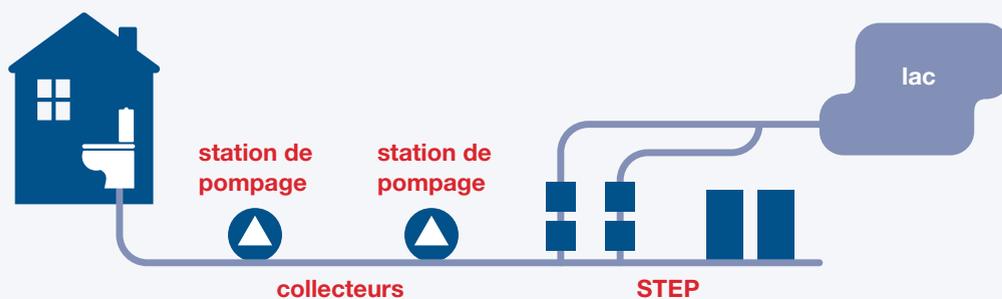
### A ne pas faire!

- Déposer des objets encombrants sans avoir pris de rendez-vous pour l'évacuation
- Déposer des déchets non conformes (ferraille, pneus et jantes, démolition, etc.) ou de petite taille (qui entrent dans un sac de 110 litres)

Les personnes qui contreviennent à ces règles, en déposant par exemple des déchets plusieurs jours avant le passage de la voirie, peuvent être amendées, selon le règlement de police de la Ville.

Nous vous remercions d'avance de votre diligence!

Le Service Travaux et Environnement



## Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Pinot Noir, Millésime 2013, classé « Grand Cru »

Vin rouge, AOC Bonvillars, réserve spéciale de la Commune, avec label Vinatura

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à CHF 66.-/carton

Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à CHF 88.-/carton

Les Polognes - Millésime 2013

Vin rouge, AOC Bonvillars, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à CHF 75.-/carton

Chasselas Bonvillars - Millésime 2013, classé « Grand Cru »

Vin blanc, AOC Bonvillars, réserve spéciale de la Commune, avec labels Terravin et Vinatura

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à CHF 48.-/carton

Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à CHF 64.-/carton

Conditions:

Les souscriptions sont à retourner au Service Travaux et Environnement, rue de l'Ancien Stand 4, Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par courriel à Mme Maude Martin: mam@ylb.ch.

Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui directement au Service Travaux et Environnement, contre paiement comptant ou sur facture.

La souscription est également disponible sur notre site Internet:

[www.yverdon-les-bains.ch/actions](http://www.yverdon-les-bains.ch/actions)

prénom / nom

adresse

code postal

ville

téléphone

date

signature

### Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci Gindroz, Pierre-Alain Kreutschy, Catherine Guanzini, Lorna Bertina, Daisy Jeanneret, Pedro Camps, Richard Guillemain, Sandie Pantet